

La recherche d'information



Quelle qualité scientifique dans les travaux des étudiants ?

Lors de nos rencontres avec des enseignants, des assistants et d'autres acteurs de la formation, nous entendons de nombreuses interrogations sur le fait que les étudiants ne se satisfont plus que de « travaux Google » ou de « travaux Wikipédia ».

Confrontés à de nombreuses ressources dont l'accès est parfois compliqué au sein d'un monde de l'information en perpétuelle évolution, les étudiants sont souvent perdus et s'orientent vers une stratégie « facile » : taper un mot-clé dans un moteur de recherche qui donnera bien toujours quelque chose.

Former les étudiants aux compétences informationnelles est un réel enjeu afin de susciter une démarche critique face aux sources et aux nombreuses voies de recueil.

Les enseignants et les formateurs des bibliothèques doivent collaborer afin de proposer des démarches qui facilitent l'apprentissage de ces aptitudes informationnelles et d'en évaluer l'atteinte.

Google, bibliothèques, bases de données...

Comment former les étudiants aux compétences informationnelles ?

Démarche de recherche d'informations

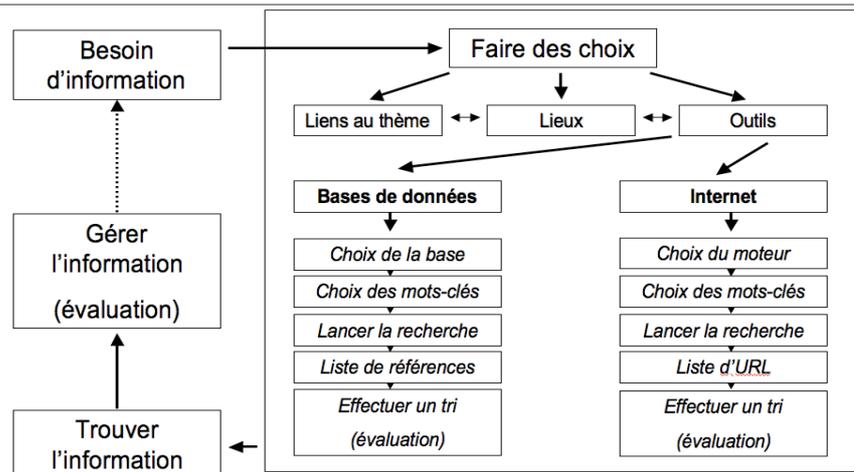


Fig. 1 : démarche de recherche d'informations (Smidts, 2001)

Un modèle pour cibler des interventions efficaces

En accord avec la norme de l'ACRL (2005) présentée en seconde page, le schéma ci-dessus montre les étapes d'une démarche de recherche d'informations (Smidts, 2001).

Besoin d'information

Directement lié au contexte dans lequel se réalise la recherche d'informations, ce besoin est déterminé par les **consignes fournies aux étudiants**. Elles doivent être claires et inviter les étudiants à réfléchir aux concepts, aux mots-clés et aux questions à se poser avant de se lancer dans la recherche documentaire. Il s'agit de les aider à bien cerner le sujet de leur recherche.

Faire des choix

Face à la pléthore de ressources, de lieux et d'outils, les étudiants se

tournent massivement vers les moteurs de recherche du Web. Dès lors, il est nécessaire de leur **fournir une cartographie des outils disponibles** et des choix à faire en fonction des informations souhaitées. De plus, il peut être utile que l'enseignant **précise la nature des sources attendues** et qu'il balise le travail avec une visée progressive.

Trouver l'information

En ligne comme en bibliothèque, il n'est pas toujours aisé de situer l'endroit où se trouve effectivement l'information. Former au « repérage » en bibliothèque, aux services disponibles (aide, prêt, ...) et à l'organisation de l'information virtuelle ou réelle s'avère un préalable incontournable.

Gérer l'information

Les étudiants évaluent difficilement la pertinence des sources trouvées et

de ce qui peut constituer la bibliographie de leurs travaux. Pour eux, la notion de « citation » n'est pas toujours claire et amène parfois à une situation de plagiat involontaire. Dès lors, il semble important de leur **communiquer des normes bibliographiques**, de les exercer à rédiger une bibliographie, de fournir des grilles d'analyse de la pertinence des sources, ...

Sensibiliser l'étudiant à **adopter un regard critique sur les informations collectées** est un des principaux enjeux de cet apprentissage afin de l'aider à évaluer la réalisation (ou non) de son besoin d'information.

REFERENCES

Association of College and Research Libraries (ACRL). (2005). Norme sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur. En ligne <http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/acrl/standards/InfoLit-French.pdf>, consulté le 28 avril 2009.

Bertrand Baschwitz, M.-A. (2009). *Comment me documenter ?* Bruxelles : De Boeck Université.

InfoSphère de l'Académie Louvain. En ligne <http://sites.uclouvain.be/infosphere>, consulté le 3 mai 2009.

Smidts, D. (2001). *La recherche documentaire : profils, démarches et formations d'étudiants universitaires*. Mémoire de licence en sciences psychologiques non publié, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

Spoiden, A. (2005). Analyse et propositions d'amélioration du dispositif pédagogique visant à l'apprentissage des compétences informationnelles à destination des étudiants de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Mémoire pour l'obtention du DES en pédagogie universitaire, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

NORME SUR LES COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ACRL, 2005) – Principes et indicateurs de performance

1	<p>L'étudiant détermine la nature et l'étendue de l'information dont il a besoin.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Il définit et exprime clairement son besoin d'information. ◆ Il reconnaît les différents types et formats des sources potentielles d'information. ◆ Il tient compte des coûts et des avantages liés à l'obtention de l'information dont il a besoin. ◆ Il réévalue la nature et l'étendue de son besoin d'information.
2	<p>L'étudiant accède avec efficacité et efficience à l'information dont il a besoin.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Il choisit les méthodes de recherche et les systèmes de repérage de l'information les plus appropriés. ◆ Il développe et exécute des stratégies de recherche bien conçues. ◆ Il utilise des méthodes variées pour repérer de l'information soit en ligne soit en bibliothèque. ◆ Il raffine sa stratégie de recherche au besoin. ◆ Il extrait, sauvegarde et gère l'information ainsi que les sources d'information.
3	<p>L'étudiant évalue de façon critique tant l'information que ses sources et intègre l'information sélectionnée à sa base de connaissances personnelles et à son système de valeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Il résume les idées principales à retenir de l'information recueillie. ◆ Il énonce clairement et met en application des critères servant à évaluer l'information et ses sources. ◆ Il fait la synthèse des idées principales en vue d'élaborer de nouveaux concepts. ◆ Il compare les connaissances nouvellement acquises avec celles qu'il a déjà. ◆ Il détermine si les nouvelles connaissances ont un impact sur son système de valeurs. ◆ Il valide sa compréhension de l'information auprès d'experts et/ou praticiens du domaine. ◆ Il détermine la nécessité de réviser sa question de recherche initiale.
4	<p>L'étudiant utilise efficacement l'information en vue d'atteindre un objectif spécifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Il utilise ses informations dans la planification et la réalisation d'un projet. ◆ Il révisé le processus menant à la réalisation d'un projet. ◆ Il présente efficacement son projet aux autres.
5	<p>L'étudiant comprend des questions relatives à l'utilisation de l'information, accède à l'information et l'utilise de façon éthique et conformément à la loi.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Il comprend plusieurs des questions éthiques, juridiques et socio-économiques relatives à l'information et aux technologies de l'information. ◆ Il respecte les lois, les règlements, les politiques institutionnelles et le code de conduite concernant l'accès aux ressources d'information et leur utilisation. ◆ Il rend compte des sources d'information utilisées en présentant son projet.